

ACTION URGENTE

NIGERIA. ON IGNORE OÙ EST DÉTENU UN PRISONNIER

Aliyu Tasheku est en détention policière depuis plus de sept mois au Nigeria. Il se plaint d'être en mauvaise santé et s'est vu refuser tout examen médical. Il a été vu pour la dernière fois le 11 mai. Il est maintenu en détention au secret et on ignore où il se trouve. Amnesty International pense qu'il risque d'être victime d'une exécution extrajudiciaire à tout moment.

Aliyu Tasheku a été arrêté par la police le 20 septembre 2010, dans l'État de Borno, avant d'être transféré vers le Département des enquêtes criminelles du poste de police de la zone 10, à Abuja, où il a été maintenu en détention policière sans inculpation pendant plus de sept mois. Cela est contraire à l'article 35 de la Constitution nigérienne, qui garantit le droit d'être déféré devant un tribunal sous 24 ou 48 heures.

Le 28 mars 2011, Aliyu Tasheku s'est vu accorder la libération conditionnelle par un des magistrats de la Haute cour du Territoire fédéral de la capitale (FCT), à Abuja, après que des avocats le représentant ont lancé une procédure d'*habeas corpus*, contestant la légalité de sa détention et réclamant sa présence devant le tribunal. Aliyu Tasheku n'a cependant pas été libéré. Au lieu de cela, il a été transféré le 4 mai vers Maiduguri, dans l'État de Borno, où il a été maintenu en détention policière au poste de police de la Zone réservée au gouvernement (GRA) jusqu'au 11 mai.

Le 12 mai, des défenseurs des droits humains ont demandé à des policiers du poste de police de la GRA où se trouvait Aliyu Tasheku ; ceux-ci leur ont répondu qu'il n'était plus là et ont refusé de révéler où il se trouvait, disant seulement qu'il avait été « emmené dans un lieu inconnu ». Celui-ci ne peut contacter personne à l'extérieur de son lieu de détention, y compris ses avocats, un médecin et ses proches.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre inquiétude concernant la sécurité d'Aliyu Tasheku ;
- demandez que la police révèle immédiatement où se trouve cet homme et qu'elle lui permette de contacter sans délai ses proches, des médecins et des avocats ;
- appelez la police à respecter immédiatement le verdict de la Haute cour en le libérant sous caution ;
- engagez l'inspecteur général de la police et le procureur général de la Fédération à enquêter pour établir si Aliyu Tasheku a été victime de graves atteintes aux droits humains et à traduire les responsables présumés en justice.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 JUIN 2011 À :

Inspecteur général de la police

Force Headquarters
Louis Edet House
Shehu Shagari Way
Area 11 Garki
Abuja, Nigeria

**Formule d'appel : Dear Inspector
General, / Monsieur,**

Directeur de la police de l'État de Borno

GRA Police Station
Shehu Laminu Way
Near Government House
Maiduguri
Borno state Nigeria

**Formule d'appel : Dear Commissioner, /
Monsieur,**

Copies à :

Procureur général de la Fédération et
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice
New federal secretariat Complex
5th Floor Shehu Shagari Way
PMB 192 Garki
Maitama, Abuja
Nigeria

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Nigeria dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

NIGERIA. ON IGNORE OÙ EST DÉTENU UN PRISONNIER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 28 mars 2011, Aliyu Tasheku s'est vu accorder la liberté sous caution par un des magistrats de la Haute cour du FCT, à Abuja. Bien qu'il fut capable de remplir les conditions pour sa libération, notamment le versement de la caution, il n'a pas été relâché. Au lieu de cela, il a été transféré le 4 mai vers Maiduguri, dans l'État de Borno, où il a été maintenu en détention policière au poste de police de la GRA jusqu'au 11 mai.

Le 6 avril, l'inspecteur général de la police et deux autres policiers auraient reçu une notification les avertissant de conséquences s'ils ne respectaient pas le verdict du tribunal accordant la liberté sous caution à Aliyu Tasheku.

Les mêmes personnes ont reçu le 10 mai un avis d'outrage à la Cour pour ne pas avoir respecté la décision du tribunal et pour ne pas avoir libéré Aliyu Tasheku sous caution.

Le 11 mai, le magistrat en charge de l'affaire aurait donné une semaine à l'inspecteur général de la police pour « expliquer pourquoi il ne devrait pas être envoyé en prison pour avoir désobéi aux ordres du tribunal concernant la libération d'Aliyu Tasheku ». L'affaire est suspendue jusqu'au 18 mai.

Selon des informations reçues par Amnesty International, Aliyu Tasheku est soupçonné d'appartenir à une secte islamique, Boko Haram. Celui-ci affirme agir comme informateur pour le compte de l'État et fournir des renseignements sur les activités de ce groupe religieux aux services de sécurité.

Dans son rapport intitulé *Killing at will: Extrajudicial executions and other unlawful killings in Nigeria*, Amnesty International a conclu que des centaines de personnes sont tuées chaque année par les forces de police nigérianes. Au cours des premiers jours ou des premières semaines suivant une arrestation, la famille a généralement un droit de visite. Par la suite, les policiers lui disent que la personne qu'elle recherche a été « transférée vers Abuja », une expression qui signifie qu'elle a été tuée par la police durant sa garde à vue.

D'autres fois, les policiers prétendent simplement ignorer où la personne se trouve. Les familles de victimes obtiennent rarement justice ou réparation. La plupart d'entre elles ne découvrent jamais ce qui est arrivé à leurs proches.

AU 140/11, AFR 44/008/2011 12 mai 2011

